



Coût et financement

Le coût du monument est variable selon sa taille, ses matériaux et surtout la part de création artistique intervenue dans sa conception.

Les plus petites communes choisissent souvent la forme de leur monument et leurs ornements décoratifs à partir de modèles standardisés sur catalogue, proposé par des artisans qui voient leur cahier de commandes exploser : carriers, tailleurs de pierre, marbriers et fondeurs (pour les ornements métalliques). Parmi eux, on trouve, par exemple, Auguste Furtin, marbrier à Charolles, Billaud, de Paray-le-Monial, Pacaud, à Digoin, Barthélémy Perrot de Bourbon-Lancy ou encore Marmorat, tailleur de pierre à Gueugnon et Jean Durix de La Clayette. Il s'agit le plus souvent d'artisans locaux ou de villes proches du territoire (Moulins, Roanne ou Le Creusot).

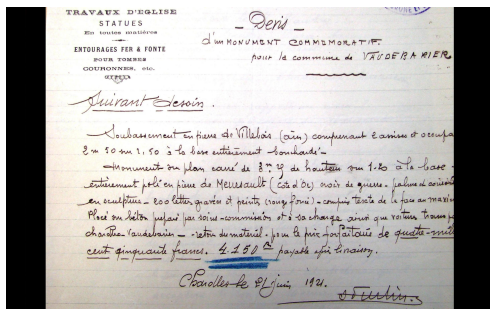
Toutefois, certaines communes s'engagent dans de plus lourds investissements et lancent des appels à projets à travers lesquels elles recrutent des architectes et surtout de véritables artistes-sculpteurs. On trouve ainsi en Charolais-Brionnais le monument de Ballore, réalisé par Furtin, de Charolles, à 2570 francs*, mais aussi le monument de Bourbon-Lancy à 71 000 francs*, réalisé par le sculpteur parisien (mais natif d'Uxeau à côté de Gueugnon) Michel-Léonard Béguine (médaille d'argent aux expositions universelles de 1889 et 1900).

La principale source de financement de ces monuments provient de la population elle-même, sous forme de souscription publique (dons). La générosité des habitants reflète a contrario l'ampleur du traumatisme ressenti par tous. Parfois, la souscription suffit aux financements du projet. Sinon, les communes apportent un complément au financement sur leurs fonds propres ou sous forme d'emprunt (comme à Briant et Saint-Didier-en-Brionnais). A quelques rares occasions (Mornay et Vareilles), l'Etat intervient, comme le prévoyait la loi du 25 octobre 1919 sur " les commémorations et glorifications des morts pour la France au cours de la Grande Guerre ". Enfin, il arrive qu'un mécène, sur ses deniers personnels, permette le financement dans sa quasi-intégralité, comme le marquis de Croix à Oudry ou M. Souillat, maire, à Saint-Aubin-sur-Loire.



Le monument sera construit en pierre de St Martin. Pelli. Bado et

confection :		
une croix de	2,70 x 0,50 x 0,50	900
" "	2,50 x 1,50 x 0,50	450
" "	2,00 x 1,00 x 0,50	250
les 40 pour inscriptions	0,77 x 0,77 x 0,77	700
une colonne	2,60 x 0,50 x 0,50	850
une croix de guerre	0,47	200
une plaque bronze		350
la gravure des noms et prénoms		250
les arborages compris de :		
4 piliers pierre	0,50 x 0,10 x 0,50 et d'une même fonte	480
Plaque de marbre		900
franc de transport		200
franc de pose		370
franc divers		240
		5700



Le Maire dépose sur le bureau le croquis
et la photographie d'un monument aux Combattants
il indique les ressources affectées à la dépense
se montant à 39.120,50
provenant de souscriptions diverses, dont
900 francs par le Conseil Municipal (B.P. 1920)
et 5000 francs en 1921, inscrits au B.P. de 1923.
L'évaluation des dépenses, figurant au devis
estimatif, atteindra à peu près 45.000, mais
la famille Bugeat a pris l'engagement de
fournir la somme nécessaire pour couvrir
toute la dépense si le total des souscriptions
augmenté de la subvention qui sera